

Programme d'Assistance aux Inventeurs (PAI)

Accord de confidentialité

Veillez envoyer par courrier électronique un formulaire d'application au PAI dûment rempli et un exemplaire signé du présent accord de confidentialité à votre Centre d'appui à la technologie et à l'innovation national (CATI) [l'adresse que vous sera communiquéé par votre CATI sur demande].

Date :

Le présent accord est conclu entre :

Nom de la partie destinataire : coordonnateur des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)/comité de sélection des CATI, ci-après dénommée "destinataire"; et

Nom du demandeur : _____ ci-après dénommé "demandeur".

Le présent accord a pour objet de permettre au demandeur de communiquer au destinataire un nombre limité de renseignements confidentiels au sujet de sa demande de brevet afin que le destinataire puisse déterminer s'il est en mesure de recevoir ces renseignements confidentiels dans le cadre de sa collaboration avec le Programme d'Assistance aux Inventeurs. Le destinataire, comme indiqué plus en détail ci-après, utilisera ces renseignements confidentiels pour apporter une assistance au demandeur au titre du programme, notamment en déterminant si un avocat bénévole est en mesure, dans le cadre du programme, d'assurer la représentation juridique à titre gracieux du demandeur. Nonobstant toute disposition contraire, le présent accord ne crée pas une relation avocat-client entre le destinataire et le demandeur. Le présent accord entrera en vigueur à la date indiquée plus haut.

En signant ci-dessous, et en contrepartie de l'engagement du destinataire à préserver la confidentialité des informations communiquées par le demandeur conformément aux conditions stipulées dans le présent accord, le demandeur s'engage à communiquer tous les renseignements nécessaires ou pertinents au sujet de sa demande de brevet _____, ci-après dénommée « demande de brevet », aux fins énoncées ci-dessus.

En signant ci-dessous, et en contrepartie de l'engagement du demandeur à communiquer des renseignements sur sa demande de brevet, le destinataire i) s'engage à préserver la confidentialité de tous les renseignements communiqués par le demandeur en rapport avec la demande de brevet en tant que telle ou l'invention faisant l'objet d'une demande d'assistance juridique à titre gracieux dans le cadre d'activités dans le domaine des brevets; ii) s'engage à ne pas communiquer ces renseignements confidentiels ou à ne pas en faire usage à des fins autres que celles énoncées au paragraphe précédent; et iii) convient que l'obligation de confidentialité susmentionnée restera applicable pendant deux (2) ans à compter de la date d'entrée en vigueur du présent accord, que le demandeur bénéficie ou non d'une assistance dans le cadre du Programme d'Assistance aux Inventeurs. Nonobstant ce qui précède, le demandeur convient que le destinataire retournera ou détruira à bref délai tous les renseignements confidentiels susmentionnés lorsque ce dernier aura achevé ses recherches sur la demande de brevet aux fins énoncées dans le présent accord; pourvu, cependant, que le demandeur puisse conserver des copies de ces renseignements confidentiels uniquement à des fins d'archivage.

Le présent accord ne peut être modifié, divulgué, annulé, abandonné ou autrement amendé, en totalité ou en partie, que par un document écrit signé par le destinataire et le demandeur, qui annule et remplace l'ensemble des communications, représentations, conventions et accords conclus précédemment, oralement ou par écrit, entre le destinataire et le demandeur. Le présent accord est régi par la législation de_____.

Signature du demandeur :

Nom du demandeur :

Date de signature du demandeur :

Signature du destinataire :

Nom du destinataire :

Date de signature du destinataire :